

# Quelqu'un n'est pas venu<sup>1</sup>

PIERRE LARRIVÉE

Aston University

(Received June 2003; revised April 2005)

## ABSTRACT

On s'attendrait à ce que des termes dits à polarité positive comme *quelqu'un* soient incompatibles avec la négation (?\* *Quelqu'un n'est pas venu*). Les contextes négatifs semblent pourtant admettre ces termes, non seulement dans leur interprétation spécifique (correspondant à *Il y a quelqu'un qui n'est pas venu*), mais aussi avec une lecture non spécifique (rendue par *Il n'est pas vrai que quelqu'un soit venu; Personne n'est venu*). C'est sous cette lecture que l'indéfini *quelqu'un* comme sujet d'une proposition niée est considéré dans ce travail. Sur la base d'un corpus d'attestations, il est montré que la lecture est conditionnée par un contraste polémique. Le rejet en bloc d'une proposition présupposée où s'inscrit *quelqu'un* permet à ce dernier d'apparaître avec une négation qui n'induit normalement aucune des interprétations que l'indéfini puisse valider. L'interprétation apparaît ainsi comme un processus d'ajustement mutuel entre les lectures que les items permettent, lesquelles lectures peuvent être modalisées par des facteurs discursifs.

## I INTRODUCTION

Les diverses expressions que les grammaires qualifient d'indéfinies ont des rapports variables avec la négation. Les environnements négatifs encouragent l'emploi de l'indéfini *qui que ce soit* après la négation de proposition:

(1) a. Il n'est pas venu qui que ce soit.

l'emploi avant cette négation étant réputé douteux<sup>2</sup> (Larrivée, 2003):

b. ?\* Qui que ce soit n'est pas venu.

<sup>1</sup> Ce travail a bénéficié des observations faites par les collègues lors de ses présentations à Québec (colloque de l'AFLS) et à Cambridge (*Romance Linguistic Seminars*), ainsi que des rapports détaillés des deux évaluateurs anonymes. Je tiens à remercier les uns et les autres.

<sup>2</sup> Un des évaluateurs tient (1b) pour marginalement acceptable. Sans entrer dans la question des variations individuelles des jugements d'acceptabilité qui peuvent reposer sur l'aptitude à convoquer les facteurs prosodiques, présuppositionnels ou situationnels stabilisant les interprétations, on notera que la différence de recevabilité entre les deux exemples demeure pour tous les informateurs consultés, en conformité avec les fréquences observables des attestations par exemple.

De même, hors contexte et en l'absence d'une prosodie particulière, le doute pèse sur les usages de *quelqu'un* après la négation:

(2) a. ?\* Il n'est pas venu quelqu'un.

l'antéposition donnant lieu à des incertitudes:

b. ?\* Quelqu'un n'est pas venu.

comme l'établit le commentaire métalinguistique accompagnant l'attestation suivante avec *quelque chose*:

(3) L'homme qui n'avait pas l'air de lire croit la situation perdue. Quelque chose ne va pas se produire, il le sent.

– C'est bizarre comment, parfois, **quelque chose** ne se produit tout simplement pas.

Claudia entend les mots mais reste tout à fait perplexe. C'est le genre de phrase qui accroche, ou qui fait immédiatement décrocher. (E. Daigle. 2001.

*Un fin passage*. Montréal, Boréal: pp. 38–39)

Le type de séquences que cette attestation illustre se voit généralement reconnaître une seule interprétation dans les études sur le sujet, chez Muller par exemple (1991, 2002: 60–69; voir aussi Corblin et Tovenà, 1999: 96). C'est le sens qu'une personne donnée a omis de se présenter quelque part qui est attribué à *Quelqu'un n'est pas venu*. Cette interprétation de *quelqu'un*, qu'on pourrait pour les commodités de la discussion dire existentielle, est dénoncée par différents diagnostics,<sup>3</sup> les paraphrases à l'aide de *une certaine personne* ou de *une et une seule personne* et le clivage en *il y a*:

(4) a. Une et une seule personne n'est pas venue.

b. Il y a quelqu'un qui n'est pas venu.

Ces diagnostics pourraient suivant la tradition logique amener à représenter *quelqu'un* avec une portée dominante par rapport à la négation ( $\exists$ –). Cette représentation pourrait de plus laisser croire à la généralisation que *quelqu'un* doit en forme logique dominer la négation. Cette généralisation expliquerait la difficulté de *Il n'est pas venu quelqu'un* qui, toute chose égale par ailleurs, violerait la généralisation proposée si on suppose que l'ordre des constituants de la syntaxe est normalement reflété par celui des opérateurs en forme logique (comme le fait explicitement de Smet–Bosveld, 1987). Ce raisonnement sous-tend celui de Muller, pour qui *quelqu'un* est un avatar de la notion d'indéfinition qui se réalise forcément sous la forme de *personne* dans la portée directe de la négation, dans laquelle ne saurait donc apparaître *quelqu'un* qu'avec un sens existentiel.

Cependant, l'interprétation existentielle n'est apparemment pas la seule qui puisse caractériser les pronoms du type de *quelqu'un*, comme le laisse à entendre l'attestation citée, dont le sens n'est véritablement caractérisé par aucun des diagnostics proposés, qui donnent dans ce cas des résultats peu naturels.

<sup>3</sup> Si la lecture existentielle peut être distinguée par un accent d'insistance sur un *quelqu'un* postverbal (*Il n'est pas venu quelqu'un*), les emplois préverbaux s'accroissent difficilement à cause de la dynamique prosodique du français.

- (5) a. ??C'est bizarre comment, parfois, une et une seule chose ne se produit tout simplement pas.  
b. ??C'est bizarre comment, parfois, il y a quelque chose qui ne se produit tout simplement pas.<sup>4</sup>

Cette attestation n'est pas isolée, comme le montrent les exemples d'un corpus de presse qui suivent, aimablement fournis par Wouter van Driessche:

- (6) a. Comme 'tous les habitants du centre-ville', 'ils ne croient plus que **quelque chose** jamais puisse changer en bien'.  
b. Nous voulons contribuer à ce que **quelque chose** de similaire ne se reproduise plus jamais.

et dont l'interprétation n'est visiblement pas existentielle:

- (7) a. Nous voulons contribuer à ce qu'une et une seule chose similaire ne se reproduise plus jamais. ( $\neq$  6b)  
b. Nous voulons contribuer à ce qu'il y ait quelque chose de similaire qui ne se reproduise plus jamais. ( $\neq$  6b)

Ces séquences évoquent plutôt que rien ne s'est produit, et cette interprétation de *quelque chose* qui pourrait pour faciliter la discussion être appelée universelle négative est signalée à l'aide de son remplacement par un pronom négatif au prix de quelques aménagements (notamment la suppression de *pas*):

- (8) a. C'est bizarre comment, parfois, rien ne se produit, tout simplement.  
b. Ils ne croient plus que rien jamais puisse changer en bien.  
c. Nous voulons contribuer à ce que rien de similaire ne se reproduise plus jamais.

Cette paraphrase mènerait l'analyse logiciste à représenter la négation avec une portée dominante par rapport à *quelqu'un* ( $\neg\exists$ ), allant apparemment à l'encontre de la généralisation envisagée ci-dessus. Cette analyse reste néanmoins à valider, puisque l'interprétation universelle négative de ces pronoms est à ma connaissance à peu près entièrement ignorée dans les études sur les relations entre indéfinis et négation. C'est cette ignorance qu'entend combler la présente étude, qui se propose de considérer cette interprétation de *quelqu'un*. L'interprétation est envisagée dans l'emploi où *quelqu'un* est sujet antéposé à un groupe verbal affecté d'une négation de proposition; se trouvent donc exclus les environnements où *quelqu'un* participe de la subordonnée d'une proposition dominante niée (*Je ne crois pas que quelqu'un soit venu*). Ce choix s'explique par des considérations de comparabilité à la suite d'une étude récente sur les groupes verbaux négatifs se rapportant au sujet antéposé *qui que ce soit* (Larrivée, 2003). Parce que l'instabilité des séquences considérées rend imprudent le recours à l'intuition, leur étude part d'attestations principalement écrites, essentiellement fournies par des banques littéraires électroniques et par

<sup>4</sup> Un des évaluateurs note que (5b) est acceptable si 'on décrit un processus attendu ou prévu et qui n'arrive pas'. Observation importante, car l'opposition à des attentes joue un rôle central pour l'interprétation universelle négative, comme on le verra.

des recherches sporadiques sur l'internet; il a été supposé que la confrontation de données d'un large ensemble de variétés historiques, géographiques et registrales pouvait révéler des déterminismes plus généraux que l'étude d'un corpus étroit. La recherche des attestations est rendue difficile par l'absence de sensibilité syntaxique de la plupart des outils de recherche. Une requête sur Google où *quelqu'un* peut se trouver dans le voisinage non immédiat de *ne* ('quelqu'un \*\*\* ne') donne un nombre de résultats considérables ('environ 8 290' en décembre 2003). Ce nombre ne permet guère en pratique le dépouillement exhaustif qu'oblige le caractère fort minoritaire des occurrences à interprétation universelle négative par rapport à celles à interprétation existentielle. Cette situation force à s'en tenir à la requête pour l'internet où *quelqu'un* précède immédiatement *ne* ('quelqu'un ne'), qui ne livre évidemment qu'une partie des environnements possibles. Les attestations permettent néanmoins d'identifier les facteurs contextuels qui sont solidaires de l'interprétation universelle négative, que dénoncent les paraphrases par une négation et l'impossibilité du clivage par *il y a*; c'est également à cette fin que seront exploitées quelques attestations de *quelque chose* dans l'emploi et avec l'interprétation considérés. L'identification de ces facteurs constitue la contribution principale de cet article, qui a donc une portée essentiellement empirique, puisque la caractérisation de faits peu connus suppose d'abord leur exploration, bien que cette caractérisation ait un impact théorique sur les représentations du sens linguistique. Cette exploration est organisée en deux temps. D'abord, une analyse distributionnelle sera donnée concouramment à la présentation des attestations de la valeur universelle négative de l'emploi sujet de *quelqu'un* précédant un groupe verbal nié. Par la suite, les contextes où l'interprétation universelle négative semble particulièrement peu probable seront envisagés. Ces données empiriques et les paramètres nécessaires à l'explication du phénomène seront présentés dans la section finale.

## 2 LE COTEXTE DE L'INTERPRÉTATION UNIVERSELLE NÉGATIVE

Une valeur proche de *personne* peut être livrée par *quelqu'un* sujet d'un groupe verbal négatif, dans différents environnements syntaxiques qu'il y a lieu de distinguer. De telles séquences se retrouvent en principale, dans des assertives simples par exemple:

- (9) a. [...] comment peux-tu savoir si elle ne le désire pas maintenant, ce qu'elle dirait si elle pouvait parler, jamais encore dans cette maison **quelqu'un** n'est mort de cette façon, [...]. (C. Simon, *L'herbe*. Banque Frantext)
- b. [...] c'est à ne pas croire... jamais **quelqu'un** n'a senti, comme vous sentez... vous avez donc un cancer dans le nez... dans l'estomac, peut-être? (O. Mirbeau, *Journal d'une femme de chambre*. Banque Frantext)

ou dans des assertives modalisées:

- (10) a. Quand un clan mafieux est démantelé, tous ceux qui en font partie sont ipso facto coupables, bien sûr à des degrés différents. Mais il reste qu'ils sont coupables. **Quelqu'un** ne peut pas dire: 'non, moi, je me suis gardé propre'. (<http://www.congonline.com/Forum/Ilunga19.htm>)
- b. C'est-à-dire que, sur le plan du principe, il doit y avoir un refus d'obéissance dès lors qu'on nous demande quelque chose d'immoral. **Quelqu'un** ne peut pas dire 'j'ai reçu des ordres' quand il s'agit de condamner des gens et de faire ce qui s'est fait à cette période. (<http://www.humanite.presse.fr/journal/1998/1998-04/1998-04-03/1998-04-03-028.html>)
- c. Une personne peut s'attendre à ce que sa maison puisse servir et serve de rempart à sa vie privée. **Quelqu'un** ne peut absolument pas avoir la même attente relativement à un véhicule. ([http://liguria.crdp.umontreal.ca/doc/csc-scc/fr/pub/1997/vol3/html/1997rcs3\\_0341.html](http://liguria.crdp.umontreal.ca/doc/csc-scc/fr/pub/1997/vol3/html/1997rcs3_0341.html))
- d. **Quelqu'un** ne peut pas se considérer meilleur que l'autre. [...] Car si mon frère qui vit à côté de moi n'est pas à l'aise sur le plan social, financier et culturel, cela va de toute façon se répercuter sur moi. (<http://www.rdl.com.lb/1923/ul.htm>)
- e. Il me semble que cela va un peu plus loin que le concept d'abus de droit tel que défini par notre jurisprudence actuelle précisément parce que la notion de bonne foi intervient selon un critère nouveau. [...]. **Quelqu'un** ne peut plus avoir de défense adéquate de bonne foi en prétendant seulement qu'il a agi légalement, qu'il est dans son droit ou qu'il se croyait dans son droit. (<http://www.ledleb.qc.ca/publi/moralcon.txt>)

En effet, le modal *pouvoir* intervient pour présenter une opposition apparente entre ce qui est défendu sur fond de ce qui est permis. Cette opposition se trouve marquée par la comparaison dans les exemples de Mirbeau et de Simon, où l'événement prend une valeur temporelle large, à cause de *jamais* notamment. L'abrogation de cette valeur temporelle comme celle de la modalisation semble donner des résultats incertains, comme le montrent les élicitations qui suivent:

- (11) a. Dans ces circonstances, quelqu'un ne peut pas clamer son innocence.  
b. ??Dans ces circonstances, quelqu'un n'a pas clamé son innocence.  
c. Dans cette maison, quelqu'un n'est jamais encore mort de cette façon.  
d. ??Dans cette maison, quelqu'un n'est pas encore mort de cette façon.

Le rôle de l'opposition entre la forclusion d'une possibilité et sa réalisation envisagée est démontré par l'exemple anglais suivant:

- (12) – Can't someone else fill in?  
'Quelqu'un d'autre ne peut-il pas me remplacer?'  
– No, **someone** else can't fill in. (Horn 1989: 497)  
'Non, quelqu'un d'autre ne peut pas te remplacer'

De forme identique à la question, cette réponse évoque en effet le contraste explicite entre l'éventualité que quelqu'un puisse remplacer et le constat de l'impossibilité

de ce remplacement, contraste qui peut être construit en français dans le même environnement:

- (13) – Quelqu'un est-il venu?  
– Non, quelqu'un n'est pas venu.

et dans les demandes de confirmation (voir Ladusaw, 1980: 86):

- (14) a. – Quelqu'un est-il venu, oui ou non?  
b. – Quelqu'un n'est pas venu, (n'est-ce pas + si)?

l'alternative entre l'affirmation et le rejet de la séquence donnée par la formule adjointe étant à l'origine du contraste. De même, la coordination suivante:

- (15) She swung round, she took two strides to him, waiting for someone to stop her, but **someone** didn't. (Horn, 1989: 494)  
'Elle tourna sur elle-même, fit deux pas vers lui, attendant que quelqu'un l'arrête, mais quelqu'un ne l'a pas fait'.

oppose une attente d'action et une inaction réelle, comme le fait cette élicitation française:

- (16) Eh ! bien, ou bien quelqu'un est venu, ou bien quelqu'un n'est pas venu.

Une opposition implicite est illustrée par cet autre exemple:

- (17) A sociopath wouldn't get through the first ten minutes of my film. They are too slow. **Someone** isn't killed in the credits. (Horn, 1989: 494)  
'Un sociopathe ne passerait pas à travers les dix premières minutes de mon film. Ils sont trop lents. Quelqu'un n'est pas tué dans le générique.'

entre la présomption que la moyenne des films présente un meurtre dès le générique, et l'assertion que ce divertissement est absent des œuvres du locuteur. C'est un contraste implicite comparable qu'on retrouve dans l'interrogative suivante:

- (18) – Et **quelqu'un** n'a pas tapé le scandale? (entendu, 17.12.2003)

qui suit l'évocation d'irrégularités dans une certaine organisation et amène l'attente qu'un scandale aurait dû être soulevé tout en posant que cela n'a pas été le cas. De même dans cette autre interrogative en *pourquoi*:

- (19) Pourquoi **quelqu'un** ne m'a-t-il pas percé par devant d'une épée à deux tranchants? Malheureux que je suis!  
([http://www.mythorama.com/\\_mythes/indexfr.php?tid=981](http://www.mythorama.com/_mythes/indexfr.php?tid=981))

où est soulevée la raison d'une absence d'action dont l'accomplissement est donné pour désirable.

À côté du contexte des principales, certaines subordonnées tendent également à favoriser la valeur négative de *quelqu'un*. C'est le cas dans les interrogatives indirectes:

- (20) a. Tous ceux qui étaient inscrits au fichier ont été invités à soumissionner. C'est votre premier point. Donc, il n'y a eu personne d'exclu, et c'est important de le constater. Par ailleurs, ce que cela veut dire, c'est: Est-ce qu'on doit se limiter au fichier? Je veux dire, l'objectif, c'est

d'aller beaucoup plus largement, de faire un appel d'offres public, le plus possible. Ça, je pense que là j'en suis beaucoup plus. Plutôt que d'essayer d'exercer un suivi pour savoir pourquoi **quelqu'un** n'a pas soumis. (http://www.assnat.qc.ca/archives-35leg2se/fra/Publications/debats/journal/cba/960917.htm)

b. Dites-nous pourquoi quelqu'un n'est pas venu?

ce dernier exemple étant construit à partir de l'attestation anglaise suivante:

- (21) These allegations go back to a number of years. Tell us why **something** wasn't done in the interim. (BBC News 24, 23.2.2000, 20h44)  
'Ces allégations remontent à plusieurs années [déjà]. Dites-nous pourquoi quelque chose n'a pas été fait depuis.'

chacun des énoncés mettant en scène l'idée que quelqu'un aurait dû agir, face à l'inaction qu'ils posent. C'est également le cas dans certaines conditionnelles:

- (22) a. Que serait-ce de vous et de lui, si **quelqu'un** ne survenait heureusement pour déranger le cercle, et faire oublier la narration? (La Bruyère, *Les Caractères*. Banque Biblionet)  
b. Et goûtât-on cent fois un bonheur trop parfait, / On n'en est pas content, si **quelqu'un** ne le sait. (Molière, *L'École des femmes*. Banque Biblionet)

et dans les conjonctives suivante:

- (23) a. L'importance du fait qu'un préposé à la protection de l'enfance a omis de prendre des mesures par suite d'un signalement ou n'a pas respecté la politique d'un service de protection de l'enfance en ce qui concerne la tenue des dossiers; une erreur de diagnostic de la part d'un médecin qui constate les blessures subies par un enfant; la décision d'un juge d'imposer une peine clémente à une personne reconnue coupable de mauvais traitements à l'égard d'un enfant; le fait que **quelqu'un** ne soit pas parvenu à reconnaître les signes de négligence: tout cela – pour prendre quelques exemples – ne peut être évalué à sa juste mesure que si l'on connaît le contexte et les raisons qui expliquent le manquement ou la décision. (http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/yj/rp/doc/P112.rtf)  
b. Le fait que **quelque chose** ne se produit pas revient alors non pas à dénoter un état de choses dans lequel une éventualité n'est pas le cas, mais bel et bien à asserter un événement qui s'est produit. (L. de Saussure. 1998. Le temps dans les énoncés négatifs. In: J. Moeschler (dir.). *Le temps des événements*. Paris: Kimé, pp: 272–291, 280)

Si ces dernières sont d'un intérêt particulier, c'est qu'elles montrent le caractère inadéquat d'un traitement des environnements permettant l'interprétation négative de *quelqu'un* en termes de contexte polarisé. Ces contextes sont ceux où se retrouvent des indéfinis liés à une implication négative comme *lever le petit doigt* et *grand chose*, et comprennent notamment les environnements conditionnels et interrogatifs (*S'il a finalement levé le petit doigt pour aider sa sœur, c'est parce qu'il s'y sentait contraint; Franchement, a-t-il fait grand chose pour aider sa sœur?*). Comme

ces contextes valident l'interprétation recherchée de *quelqu'un*, celle-ci aurait pu être considérée comme un phénomène de polarité négative, d'autant plus que la négation est antéposée dans les deux attestations de (9), antéposition qui est souvent encouragée par les termes polarisés sujets (comparez ?\**Grand chose n'a jamais été fait* et *Jamais grand chose n'a été fait*). Or, ces expressions ne se retrouvent pas naturellement dans cette conjonctive:

- (24) a. ??Le fait que quelqu'un ait levé le petit doigt pour aider sa sœur n'est pas étonnant.  
b. ??Le fait que quelqu'un ait fait grand chose pour aider sa sœur est étonnant.

Ce n'est donc pas la polarité négative qui induit le contraste qui est présenté entre l'incapacité à reconnaître la négligence et l'attente que cette négligence aurait dû être repérée en (23a) par exemple.

Ainsi, il appert que le contraste entre la forclusion de la prédication et sa réalisation envisagée codétermine l'interprétation négative de *quelqu'un*. Quand en réponses, en formules adjointes de demandes de confirmation ou en coordination, l'opposition est explicite, il n'y a aucune contrainte quant à la valeur de l'événement, qui peut évoquer une période étroite. C'est une valeur large qui semble requise pour la construction d'une opposition implicite en principale, où par définition l'alternative ne peut être suggérée par le biais d'un élément dominant la proposition comme dans l'interrogation ou la condition. Une valeur temporelle étendue permet d'envisager le devenir alternatif d'un événement, qui n'est plus tourné vers la référence à un épisode particulier. Ces effets de sens sont de plus solidaires de la visée étendue de *quelqu'un*, comme elle l'est de maintes autres expressions dont la référence universelle apparaît dans les contextes modalisés (*Elle peut convaincre le plus incrédule, c'est-à-dire tous*) et se dérobe dans les environnements épisodiques (*Elle a convaincu le plus crédule, c'est-à-dire un seul*). La valeur de l'événement peut donc contribuer à élaborer l'opposition qui semble présider à l'interprétation négative de *quelqu'un*.

### 3 LES LIMITES CONTEXTUELLES DE L'INTERPRÉTATION NÉGATIVE

Sujet d'une proposition négative, *quelqu'un* peut contribuer à évoquer le rejet de toute occurrence humaine dans les contextes contrastant la forclusion effective de l'événement à sa réalisation envisagée. Cette évocation et les conditions qui la favorisent peuvent être appréhendées par comparaison avec le cas similaire de *qui que ce soit*. La difficulté que pose *qui que ce soit* sujet antéposé à un groupe verbal nié est de voir sa valeur d'indéfinition suffisamment délimitée pour permettre d'identifier de façon informative ce dont se dit la prédication (Larrivée, 2003). Cette délimitation peut se faire par le biais d'un complément, ce qui donne des résultats différents avec *quelqu'un* et les pronoms associés, dont l'interprétation existentielle est largement disponible alors qu'elle est difficilement accessible à la visée référentielle beaucoup



plus générale de *qui que ce soit* (Larrivée, sous évaluation). C'est donc l'interprétation existentielle de *quelque chose* qui se trouve favorisée dans cet exemple avec relative:

- (25) Quelquefois même cette heure prématurée sonnait deux coups de plus que la dernière; il y en avait donc une que je n'avais pas entendue, **quelque chose** qui avait eu lieu n'avait pas eu lieu pour moi [...]. (M. Proust, *Combray*. Banque Biblionet)

Une détermination n'amène cependant pas nécessairement une interprétation individuante, comme en atteste cet exemple oral contemporain avec comparatif:

- (26) Si moi, j'arrive à faire quelque chose pourquoi **quelqu'un** d'autre n'y arriverait pas. Je ne suis pas un phénomène [...]. (Corpus Beeching)

comme dans l'exemple (6b) ci-dessus.

Également, la partition d'un groupe qu'amène le pluriel s'oppose à la lecture universelle négative de *quelqu'un*<sup>5</sup>:

- (27) **Quelques-uns** n'avaient pas fini leur briquet; [...]. (E. Zola, *Germinal*. Banque Biblionet)

comme le fait l'identification d'un référent particulier:

- (28) Si **quelqu'un** n'est pas prêt à trahir les élans et les audaces de leur enfance, c'est bien Marlon. (V. Therame, *Bastienne*. Banque Frantext)

Dans chaque cas, la visée d'un (groupe d') individu(s) s'oppose à la perspective universalisante de la lecture négative.

L'interprétation existentielle de (25), (27) et (28) semble la seule possible quand la négation se trouve en utilisation métalinguistique:

- (29) Quelqu'un n'avait pas été froissé, mais outragé.

et de même des emplois où la négation renverse la direction pragmatique de la demande de confirmation (Borillo, 1979; Larrivée, 1996):

- (30) **Quelqu'un** n'avait-il pas été froissé? (N. Sarraute, *Le Planétarium*. Banque Frantext)

Chacun de ces emplois voit la négation entretenir un rapport avec un élément de la séquence qui conserve au reste de l'énoncé sa valeur assertive positive, le pronom ne pouvant par conséquent tomber sous l'influence de cette négation. Ce phénomène n'épargne pas les interrogations indirectes, et la suivante se comporte d'après le même schéma:

- (31) a. Qui sait si derrière ces stores blancs, là-bas, dans une ombre à demi protectrice, penché sur du papier, à l'ancienne, **quelqu'un** n'est pas en train d'écrire ce qui mérite de l'être? (P. Sollers, *Le Secret*. Banque Frantext)

<sup>5</sup> Et améliore sensiblement les jugements d'acceptabilité hors contexte, comme c'est d'ailleurs le cas pour des séquences analogues en chinois, où selon Tsai (2003: 162), l'équivalent de *Akiu n'est pas satisfait de quelqu'un* est à rejeter alors qu'est accepté *Akiu n'est pas satisfait de quelques personnes*.

- b. [...] seulement, on ne savait plus si **quelqu'un** n'avait pas fait la farce de mettre du sel dans les verres. (É. Zola, *L'Assommoir*. Banque Biblionet)
- c. On se mit en devoir de déménager en hâte et de porter les meubles dans le jardin, qui était vis-à-vis mes anciennes fenêtres et au-delà du ruisseau dont j'ai parlé. J'étais si troublé, que je jetais indifféremment par la fenêtre tout ce qui me tombait sous la main, jusqu'à un gros mortier de pierre qu'en tout autre temps j'aurais eu peine à soulever. J'étais prêt à y jeter de même une grande glace si **quelqu'un** ne m'eût retenu. (J.-J. Rousseau, *Les Confessions*. Banque Biblionet)
- d. La comtesse dit à son fils qu'elle envoyait en grande hâte à Paris, prier le duc de Sonzeval de se mettre sur-le-champ à la tête de la succession de l'oncle dont on venait d'hériter, parce que si **quelqu'un** ne paraissait pas dans la minute, il y avait des procès à craindre; elle ajouta qu'elle engageait le duc à venir lui rendre compte de tout afin qu'elle se décidât elle-même à partir avec son fils si l'affaire l'exigeait. (Sade, *Les Infortunes de la vertu*. Banque Biblionet)

C'est à cause de cette relation privilégiée de la négation avec l'interrogation directe ou indirecte que ces séquences ont un comportement particulier par rapport aux diagnostics de la paraphrase et du clivage. En effet, ni le remplacement par *une certaine personne*, ni celui par la négation *personne*, ni le clivage du seul pronom par *il y a* ne semble rendre le contenu des séquences précédentes. Seul le clivage à la fois du pronom et de la négation rend leur valeur, puisque la montée de *quelqu'un* prive la négation en subordonnée de l'accès à la modalité interrogative.

- (32) a. ??Qui sait si derrière ces stores blancs, là-bas, il y a quelqu'un qui n'est pas en train d'écrire ce qui mérite de l'être?  
b. Qui sait si derrière ces stores blancs, là-bas, personne n'est en train d'écrire ce qui mérite de l'être? ( $\neq$  (31a))  
c. Qui sait si derrière ces stores blancs, là-bas, il y n'a pas quelqu'un qui est en train d'écrire ce qui mérite de l'être?
- (33) a. Y avait-il quelqu'un qui n'avait pas été froissé? ( $\neq$  (30))  
b. Personne n'avait-il été froissé? ( $\neq$  (30))  
c. N'y avait-il pas quelqu'un qui avait été froissé?

sans qu'on soit pourtant autorisé à dire qu'il s'agit d'un *quelqu'un* négatif ou existentiel.

Ces cas nous amènent à constater qu'une bipartition entre interprétations universelle négative et existentielle de *quelqu'un* sujet d'une proposition négative semble incomplète,<sup>6</sup> s'il faut en croire les attestations suivantes, qui résistent à tous les diagnostics proposés:

<sup>6</sup> Notons encore les lectures collectives dans les attestations suivantes:

- a. [...] on retrouvera plus tard M. Mabeuf, quelques mots ne sont pas inutiles. (V. Hugo, *Les Misérables*. Banque Biblionet)
- b. – C'est fait, voici le lit, et quelques piqûres ne sont pas des coups de sabre, reprit la brave petite fille. (G. Sand, *La Mare au diable*. Banque Biblionet)

- (34) a. **Quelqu'un** qui ne veut pas pleurer ne pleure pas. (R. Ducharme. 1990. *L'avalée des avalés*. Paris: Gallimard, p. 90)  
b. ?\* Il y a quelqu'un qui ne veut pas pleurer qui ne pleure pas.  
c. ?\* Personne qui ne veut (pas) pleurer ne pleure.  
d. \* Il n'y a pas quelqu'un qui ne veut pas pleurer qui pleure.

La cause en est la visée générique de ces énoncés à saveur proverbiale,<sup>7</sup> une valeur épisodique pour des séquences analogues amenant une interprétation existentielle de *quelqu'un*:

- (35) Quelqu'un qui n'a pas voulu venir n'est pas venu.  
(≈ Il y a quelqu'un qui n'a pas voulu venir qui n'est pas venu)

ou possiblement une interprétation négative là où est restitué un élément de virtualité au-delà du présent générique:

- (36) Quelqu'un qui ne voulait pas venir n'y était pas obligé.  
(≈ Personne qui ne voulait pas venir n'y était obligé)

ce qui montre à nouveau le rôle de l'extension temporelle dans l'interprétation de ces constructions.

#### 4 DISCUSSION ET QUESTIONS RÉSIDUELLES

Ce travail a montré que l'emploi de *quelqu'un* comme sujet d'un groupe verbal négatif est une possibilité bien réelle. Cette possibilité s'actualise par des contrastes, comme le rappellent ces attestations:

- (9) a. [...] comment peux-tu savoir si elle ne le désire pas maintenant, ce qu'elle dirait si elle pouvait parler, jamais encore dans cette maison **quelqu'un** n'est mort de cette façon, [...]. (C. Simon, *L'herbe*. Banque Frantext)  
(10) a. Quand un clan mafieux est démantelé, tous ceux qui en font partie sont ipso facto coupables, bien sûr à des degrés différents. Mais il reste qu'ils sont coupables. **Quelqu'un** ne peut pas dire: 'non, moi, je me suis gardé propre'. (<http://www.congonline.com/Forum/Ilunga19.htm>)  
(13) – Non, **quelqu'un** n'est pas venu.  
(20) a. [...] essayer d'exercer un suivi pour savoir pourquoi **quelqu'un** n'a pas soumissionné. (<http://www.assnat.qc.ca/archives-35leg2se/fra/Publications/debats/journal/cba/960917.htm>)  
(18) – Et **quelqu'un** n'a pas tapé le scandale? (entendu, 17.12.2001)

<sup>7</sup> Bien que cette valeur ne soit pas présente dans tous les cas intermédiaires, comme le montre l'exemple suivant:

a. Quelqu'un de meilleur aloi n'eût pas pris un si sot emploi; mais ce Madot n'avait rien de meilleur à faire [...]. (Saint-Simon. *Mémoires*. Édition établie par G. Truc. 1959. Paris: Gallimard, p. 439)

- (21) a. Que serait-ce de vous et de lui, si **quelqu'un** ne survenait heureusement pour déranger le cercle, et faire oublier la narration? (La Bruyère, *Les Caractères*. Banque Biblionet)
- (23) a. [...] le fait que **quelqu'un** ne soit pas parvenu à reconnaître les signes de négligence: tout cela – pour prendre quelques exemples – ne peut être évalué à sa juste mesure que si l'on connaît le contexte et les raisons qui expliquent le manquement ou la décision. (<http://canada.justice.gc.ca/>)

Ce contraste fait en sorte que c'est l'entier de la proposition qui est visé par la négation, et non une de ses parties comme avec les emplois métalinguistiques et interro-négatifs. Cette visée est immédiatement illustrée par les exemples reposant sur les contrastes explicites, sur ceux avec *non* comme réponse ou comme adjonction à une assertion. Dans ces cas comme dans ceux de contraste implicite, la négation a un statut qui peut être qualifié de polémique pour suivre la caractérisation de Oswald Ducrot. L'emploi polémique de la négation est celui qui s'oppose à une proposition attribuée à un énonciateur autre que le locuteur, ce dernier refusant de prendre cette proposition en charge; cette proposition fait donc l'objet d'une métareprésentation, pour parler dans les termes de la pragmatique de la pertinence (Wilson, 1999, entre autres). Il s'agit donc d'un phénomène concernant la valeur pragmatique d'emploi de la séquence, et non de variations de portée de la négation, qui n'en reste pas moins propositionnelle, comme le montre l'emploi de *ne* qui subsiste à l'interprétation négative ou non de *quelqu'un*.

L'homogénéité des environnements polémiques établie par les données recueillies est en outre illustrée par le fait que *quelqu'un* peut dans ces contextes suivre immédiatement la négation:

- (37) a. Jamais encore il n'était mort quelqu'un dans cette maison.  
b. Dans ces circonstances, on ne peut pas proclamer quelqu'un innocent.  
c. – Non, il n'est pas venu quelqu'un.  
d. Il faut savoir pourquoi il n'est pas venu quelqu'un.  
e. Et il n'est pas venu quelqu'un?  
f. S'il n'y avait pas **quelqu'un** qui aime, le soleil s'éteindrait. (V. Hugo, *Les Misérables*. Banque Biblionet)  
g. Le fait qu'il ne soit pas venu quelqu'un est compréhensible.  
h. Nous vous rappelons de faire attention à ne pas blesser **quelqu'un** en ouvrant les compartiments à bagage. (Message enregistré, British Airways)

ce qui n'est pas normalement le cas comme le laisse entendre le jugement d'acceptabilité hors contexte de (2a). Si cette séquence est possible, c'est que rejetant l'entier de la proposition, la négation se trouve soustraite aux relations locales. Ces relations locales supposent normalement que ce qui suit immédiatement la négation tombe sous son influence. Or, cette influence sur *quelqu'un* est difficile à construire: contrairement à *une personne* par exemple, ce pronom n'a pas de valeur scalaire (\**seulement quelqu'un* est mauvais face à *seulement une personne* ou *une seule personne* par exemple) qui lui permettrait de fonctionner comme terme à polarité négative

(ce qui est le cas dans *Il n'est pas venu une seule personne*). Contrairement à *beaucoup*, il n'a pas de complémentaire lexical qui lui permettrait de constituer le foyer de la négation (*Il n'est pas venu beaucoup de monde* signifiant *pas beaucoup*, c'est-à-dire *peu*, alors que \* *pas quelqu'un* est normalement irrecevable hors emploi métalinguistique qui spécifie contextuellement un complémentaire, dans *pas quelqu'un, mais quelque chose* par exemple).

Ces paramètres contribuent à expliquer la difficulté des emplois de *quelqu'un* sujet antéposé à un groupe verbal nié, telle que l'établissent les jugements d'acceptabilité d'exemples hors contexte (comme en (2)) et les commentaires métalinguistiques les reflétant ((3)). Puisque que les termes sont interprétés selon leur apparition linéaire suivant la psycholinguistique (Authier et Reed, 1999: 52–53), l'emploi de sujet antéposé de *quelqu'un* retarde sa relation au prédicat. Cette relation est particulièrement importante pour les indéfinis, qui identifient le référent non par eux-mêmes mais par le biais de la prédication, tant dans l'interprétation universelle négative que dans l'existentielle.

Les propriétés contingentes de la prédication permettent de valider la présupposition d'existence et d'unicité amenée par l'acte de référence indéfini unique. Cet acte en effet pose pour les séquences considérées la difficulté que l'identité du référent particulier introduit n'est pas livrée par *quelqu'un* au sens existentiel,<sup>8</sup> comme le développe Kleiber (1981: chapitre VI). Cette identité est donc délimitée de l'extérieur pour ainsi dire par des prédicats spécifiant (les *stage-level predicates* comme *disponible*) plutôt que par des prédicats descriptifs (les *individual-level predicates* comme *portugais*), la séquence *Quelqu'un n'est pas disponible* étant meilleure que *Quelqu'un n'est pas portugais* (voir Tovena, 1998: 159, 190–192), puisque ce dernier donne une propriété non immédiatement identifiable d'un individu, identification à laquelle ne parvient justement pas *quelqu'un*. C'est pourquoi une lecture cardinale qui oppose le référent à d'autres de la même classe et en donne donc des propriétés contingentes est souvent en jeu. Or, comme cette lecture cardinale n'est pas spontanément construite par *quelqu'un*, son emploi est délicat, contrairement à *quelques-uns* et à *beaucoup* par exemple, et requiert des informations particulières, de la perception d'une situation ou de la connaissance du monde par exemple.

Au sens négatif, *quelqu'un* introduit la pure notion d'un membre de la classe des humains. Il ne vise plus alors un particulier, et toute partition ou enchaînement est exclu. La visée référentielle se construit par le seul rapport à la prédication dont il satisfait la valence comme le ferait *on*.<sup>9</sup> C'est seulement si l'entier de la prédication est rejeté que *quelqu'un* peut être indexé à l'influence de la négation, puisque cette influence ne peut s'exercer directement sur *quelqu'un* en raison de ce

<sup>8</sup> Pas plus que ne le fait *une personne* qui présente donc les mêmes difficultés, et contrairement à *il*, qui suppose un individu unique identifiable, et par exemple dans l'alternative *Ou bien quelqu'un est venu ou bien il n'est pas venu*, la supposition que personne ne se soit présenté n'est plus aucunement validée.

<sup>9</sup> La comparaison reste à faire entre ces deux items, dont Oukada (1982) notait qu'ils sont évidemment loin d'être coextensifs.

que, n'étant ni scalaire ni antonymique, ce pronom ne valide spontanément aucune des lectures qu'induit normalement la négation, contrairement à *une seule personne* qui a la lecture polarisée que permet sa situation scalaire ((?) *Une seule personne n'a pu lui en parler de toute la soirée*), et contrairement à *tous* dont l'antonyme *seulement certains* est généré par la focalisation (*Tous n'ont pu lui en parler*).

On comprend ainsi pourquoi *quelqu'un* est difficile avec la négation. Sa visée spontanément individuelle mais non cardinale, l'absence de valeur scalaire et de valeur complémentaire l'empêchent de construire une des interprétations que favorise la négation. Ces incompatibilités supposent des contextes particuliers, et plus particuliers encore pour l'interprétation universelle négative, qui ne sont pas fournis par les exemples hors contexte, dont l'interprétation devient délicate et se trouve donc peu reconnue. En dernière analyse, la difficulté de ces interprétations est en rapport avec des facteurs référentiels de sens commun. La pertinence de rapporter un événement sur un être à l'identité ou l'existence incertaine n'est pas acquise: pour une séquence comme *Quelqu'un ne pleure pas*, soit on ne peut identifier le particulier en cause et l'informativité de la séquence est faible (il existe *quelqu'un* qui ne pleure pas à chaque moment, certes), soit il ne s'agit pas d'un particulier, et la séquence contredit notre connaissance du monde (il n'est pas vrai que *personne* jamais ne pleure).

Considérons la séquence *Un garçon ne pleure pas*. Elle peut avoir une interprétation générique à saveur déontique, avec contraste implicite sur la classe nominale (de *garçon* à *filles* par exemple) et sur la possibilité de la réalisation de l'événement. Une interprétation épisodique est également possible comme le marque l'ajout de *en ce moment* (? *En ce moment, un garçon ne pleure pas*) qui force une interprétation spécifique du sujet (Büring, 1997: 150–152). Ce sujet se trouve en outre associé à une lecture cardinale (*Un des garçons, un de ces garçons*), laquelle serait bloquée par *quelconque* qui en interdisant la délimitation d'un individu, rend délicat l'énoncé de départ à son sens épisodique (?\* *En ce moment, un garçon quelconque ne pleure pas*), sauf si *quelconque* a une lecture qualitative qui contribue à cerner le référent (*En ce moment, ce garçon quelconque ne pleure pas*). Il n'en va pas autrement avec *quelqu'un*. Parce que cet indéfini n'a pas de lecture cardinale au singulier, la phrase *Quelqu'un ne pleure pas* est difficile hors du sous-entendu que des pleurs sont versés par ailleurs ou hors du générique déontique (*Quelqu'un ne pleure pas dans une église, voyons!*). La lecture cardinale du pluriel améliore ces séquences (*Quelques-uns ne pleurent pas, c'est-à-dire Quelques-uns parmi ceux-là*), dont le sujet redevient identifiable, sauf si cette identification est empêchée par une adjonction spécifiant le contraire (\**Quelques-uns, n'importe qui, ne pleurent pas*). L'identification du sujet singulier peut être assistée par une détermination extérieure ((?) *Dans cette salle, quelqu'un ne pleure pas*) qui supplée la valeur cardinale dans ces suites.

Ces jeux de stabilisation interprétative ont un impact sur les questions générales de la modularité et de la représentation logique des séquences linguistiques. Le débat sur la modularité me semble trouver un argument dans le sens d'un modèle ouvert dans le fait que la recevabilité d'un ensemble de séquences dépende pour leur bonne formation de facteurs pragmatiques. En outre, les données suggèrent que la

représentation logique des rapports entre indéfinis et négation n'est pas achevée. La représentation par le biais de la portée qui donnerait la portée dominante à l'opérateur représentant *quelqu'un* dans l'interprétation existentielle ( $\exists \neg$ ) et la portée dominante à l'opérateur de négation dans la lecture universelle négative ( $\neg \exists$ ) ne rend pas compte de ce que cette dernière suppose justement dans ses réalisations linguistiques une relation de portée indirecte entre la négation et *quelqu'un*. C'est ce que donne à voir le cas de *Je ne crois pas que quelqu'un soit venu*, qui suggère que *quelqu'un* ne monte pas en forme logique puisque ce mouvement contreviendrait à la supposition que les sujets des complétives ne sont pas déplaçables. Qui plus est, c'est loin d'être le cas que tous les emplois de *quelqu'un* se répartissent selon deux seules interprétations: on l'a vu avec plusieurs exemples, dont celui de Réjean Ducharme en (34), qui ne semble se laisser directement représenter ni comme existentiel ni comme universel négatif. Il faut encore noter que la représentation logique de la négation polémique qui ne dépend pas de la portée de la négation mais de paramètres pragmatiques de prise en charge reste à faire, et la possibilité même de cette réalisation a été contestée (Vogeleer, 2001). L'observation que ce soient les contextes polémiques qui rendent possible la paraphrase de *quelqu'un* par *personne* donne raison à l'analyse de Muller, pour qui l'emploi de *quelqu'un* dans ces contextes dépendait d'une portée négative indirecte, puisqu'en effet c'est indirectement que *quelqu'un* est concerné par le rejet de toute la proposition. Il n'en demeure pas moins que s'il y a une paraphrase, *quelqu'un* n'est pas un simple équivalent de *personne* dans ces contextes, puisque les compatibilités diffèrent (que l'on compare \* *presque quelqu'un* et <sup>ok</sup> *presque personne*) comme les nuances interprétatives. La séquence suivante:

(38) *Quelqu'un ne peut pas avoir la même attente relativement à un véhicule.*  
ne correspond pas exactement à cette autre:

(39) *Personne ne peut avoir la même attente relativement à un véhicule.*

La première implique un contraste à partir d'un individu que n'a pas nécessairement la seconde. Cette visée particularisante rappelle celle de l'article indéfini *un* en emploi générique, qui suppose qu'un individu particulier est considéré selon Guillaume, contrairement à la valeur générique de l'article défini: l'énoncé *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère* suppose que le locuteur a en tête un enfant particulier, ce qui n'est pas le cas avec *L'enfant est toujours l'ouvrage de sa mère*. Ces nuances rendent délicate la position qui veut que *quelqu'un* dans ces contextes soit une variable indéfinie équivalente à *qui que ce soit*, voire à *personne* (Muller, 1991, 2002: 60–69). Cette assimilation néglige le principe général qu'une forme apporte une contribution sémantique propre qui ne peut s'identifier entièrement à celle d'autres formes, et la réaffirmation de ce principe est une conclusion importante de ce travail qui intéresse directement les systèmes de représentations logiques.

Cette étude propose les idées suivantes: *Quelqu'un n'est pas venu* est mauvais hors contexte parce que la visée individuelle, non-cardinale, non-scalaire, sans complémentaire de *quelqu'un* ne valide pas spontanément les interprétations qu'induit normalement la négation. Soit une identification externe du référent

est fournie par une partition, un enchaînement ou une spécification sur *quelqu'un* qui aura une lecture existentielle, soit la lecture universelle négative est induite par le rejet polémique de la proposition dont il participe, auquel rejet il se trouve indexé. La conséquence générale pour la sémantique est donc qu'au moins dans ces cas, le processus de calcul du sens consiste à faire converger les indications sous-spécifiées de chacune des formes vers un des résultats permis par toutes. L'association entre polémique et interprétation universelle négative me semble faire une prédiction claire et partant plus clairement falsifiable que le seul appel à la notion de contraste par exemple. De plus, la prise en compte des raisonnements référentiels des différentes lectures contribue à donner une valeur explicative aux hypothèses avancées.

Ces propositions amènent un ensemble de questions résiduelles, concernant entre autres les limites exactes des interprétations universelle et existentielle de *quelqu'un*, la nature des interprétations intermédiaires, et le comportement d'autres indéfinis avant et après la négation:

- (40) a. ??Des gens ne l'ont pas averti.  
b. Le fait que des gens ne l'ont pas averti est inquiétant. (voir Attal, 1994: 227)

Sont également concernés l'impact de différentes négations (que l'on compare ?\* *Il n'a pas quelqu'un à qui parler* et ? *sans quelqu'un à qui parler*) et la situation de la négation par rapport à l'indéfini:

- (41) a. Le président du Parti libéral, Stephen LeDrew, a indiqué que les résultats doivent être à l'abri de toute contestation. «Je ne veux pas que **quelqu'un** dise que le vote n'a pas été mené correctement et honnêtement», a-t-il déclaré. ([http://www.cyberpresse.ca/reseau/politique/0206/pol\\_102060106250.html](http://www.cyberpresse.ca/reseau/politique/0206/pol_102060106250.html))  
b. 'Ma responsabilité est de surveiller leur nourriture pour ne pas que **quelqu'un** vienne y mettre du poison.' Ali n'a pas à surveiller sa ligne. ([http://www.francophonie.org/syfia/98\\_6.html](http://www.francophonie.org/syfia/98_6.html))

Ces questions connexes pourront je l'espère être résolues dans des travaux ultérieurs.

*Author's address:*

*Pierre Larrivée*

*School of Languages and Social Sciences*

*Aston University*

*Aston Triangle*

*Birmingham*

*B4 7ET*

*e-mail: p.larrivee@aston.ac.uk*

#### RÉFÉRENCES

Attal, P. (1994). *Questions de sémantique: une approche comportementaliste du langage*. Louvain et Paris: Peeters.



- Attal, P. (1979). *Négation et quantificateurs*. Thèse de doctorat d'État, Université de Paris VIII.
- Attal, P. (1976). Un argument en faveur de l'existence d'un acte illocutoire de négation. In: J.-C. Chevalier et M. Gross (dir.), *Méthodes en grammaire française*. Paris: Klincksieck, pp. 175-182.
- Attal, P. (1972). *Tout le monde n'est pas beau*. Essai sur les rapports entre *tous* et *ne pas*. *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 1: 3-33.
- Authier, M. et Reed, L. (1999). *Structure and Interpretation in Natural Languages*. Munich: Lincom Europa.
- Baker, C. L. (1970). Double negatives. *Linguistic Inquiry*, 1.2: 169-186.
- Banque Biblionet. <http://minotaure.bibliopolis.fr/>
- Banque Frantext. <http://www.zeus.inalf.fr/frantext>
- Borillo, A. (1979). La négation et l'orientation de la demande de confirmation. *Langue française*, 44: 27-41.
- Büring, D. (1997). *The Meaning of Topic and Focus: The 59th Street Bridge Accent*. Londres et New York: Routledge.
- Corblin, F. et Tovenà, L. (1999). On the multiple expression of negation in Romance. In: Y. D'Hulst, J. Rooryck et J. Schroten (dir.), *Romance languages and linguistic theory*. Amsterdam et Philadelphie: Benjamins, pp: 88-95.
- Defrancq, B. et Willems, D. (1998). *Quelque chose*: un objet pas comme les autres. *Travaux de Linguistique*, 35: 91-102.
- Ducrot, O. (1973). *La Preuve et le Dire*. Paris: Mame.
- Giannakidou, A. (1998). *Polarity Sensitivity as (Non)Veridical Dependency*. Benjamins: Amsterdam and Philadelphia.
- Givón, T. (1978). Negation in language: pragmatics, function, and ontology. In: P. Cole (dir.), *Syntax and Semantics*. New York: Academic Press, 9: 69-112.
- Horn, L. R. (1989). *A Natural History of Negation*. Chicago: University of Chicago Press.
- Iannucci, D. E. et Dodd, D. H. (1980). The development of some aspects of quantifier negation in children. Stanford Child Language Research Forum.
- Kleiber, G. (1981). *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*. Paris: Klincksieck.
- Krämer, I. (1998). Negation and the acquisition of 'specific' indefinites. Communication présentée à la conférence *Negation: Syntax and Semantics*, octobre 1998, Université de Salford.
- Ladusaw, W. A. (1980). *Polarity sensitivity as inherent scope relations*. New York: Garland.
- Lambrech, K. (1994). *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Larrivée, P. (Sous évaluation). Qui que ce soit, *polarité négative et organisation du sens linguistique*. 188 pages.
- Larrivée, P. (2003). Conditions d'interprétation, termes à polarité négative sujets et groupes verbaux négatifs. In: F. Corblin, S. Ferrando et L. Kupferman (dir.), *Actes du Colloque Indéfinis et prédications en français, Université Paris-Sorbonne, 3-5 octobre 2002*. Paris: Presses universitaires de Paris-Sorbonne.
- Larrivée, P. (2001). *L'interprétation des phrases négatives: portée et foyer des négations en français*. Bruxelles: Duculot.

- Larrivee, P. (1996). Polysémie de la négation de proposition. In: K. Fall, J.-M. Léard et P. Siblot (dir.), *Polysémie et construction du sens*. Montpellier: Presses de l'Université Paul-Valéry, pp. 63–77.
- Larrivee, P. (1995). De *quelque chose* à *de quoi*. In: R. Fournier et H. Wittmann (dir.), *Le français des Amériques*. Trois-Rivières: Presses universitaires de Trois-Rivières, pp. 119–125.
- Lasnik, H. (1975). On the semantics of negation. In: D. J. Hockney, W. Harper et B. Freed (dir.), *Contemporary Research in Philosophical Logic and Linguistics Semantics: Proceedings of a Conference Held at the University of Western Ontario, London, Canada*. Dordrecht: Reidel, pp. 279–311.
- Lasnik, H. (1972). *Analyses of Negation in English*. Thèse de doctorat, MIT.
- Martin, R. (1966). *Le mot rien et ses concurrents en français*. Paris: Klincksieck.
- Milsark, G. (1974). Existential Sentences in English. Thèse de doctorat, MIT.
- Muller, C. (2002). *Les bases de la syntaxe, études de grammaire contrastive*. Pessac: Presses universitaires de Bordeaux.
- Muller, C. (1991). *La négation en français: syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève: Droz.
- Muller, C. (1977). Analyses linguistiques des relations de champ entre quantificateur et négation. *Langages*, 48: 60–83.
- Oukada, L. (1982). On *On*. *The French Review*, 56.1: 93–105.
- Smet-Bosveld, L. de. (1987). Négation et expressions quantifiantes. In: R. de Dardel, C. Vet et B. Kampers-Manhe (dir.), *Études de linguistique française offertes à Robert de Dardel par ses amis et collègues*. Amsterdam: Rodopi, pp. 143–159.
- Tovena, L. M. (1998). *The Fine Structure of Polarity Sensitivity*. New York et Londres: Garland.
- Tsai, W.-T. D. (2003). Three types of existential quantification in Chinese. Y. A. Li et A. Simpson (dir.), *Functional Structure(s), Form and Interpretation. Perspectives from East Asian languages*. Londres et New York: Routledge Curzon.
- Van Driessche, W. (2000). *À la recherche de quelque chose. Étude morphosyntaxique du grand méconnu des 'pronoms indéfinis' français*. Mémoire de maîtrise, Université Gent.
- Vogeleer, S. (2001). French negative sentences with *avant* 'before'-phrases and *jusqu'à* 'until'-phrases. In: Y. D'Hulst, J. Rooryck et J. Schroten (dir.), *Romance Languages and Linguistic Theory 1999. Selected papers from 'Going Romance' 1999, Leiden, 9–11 December 1999*. Amsterdam et Philadelphie: Benjamins, pp. 355–382.
- Willems, D. (1998). Un petit rien sur quelque chose. In: M. Pierrard, L. Rosier, D. Van Raemdonck, A. Englebert (dir.), *La ligne claire: de la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60e anniversaire*. Bruxelles: Duculot, pp. 137–145.
- Wilson, D. (1999). Metarepresentation in linguistic communication. *UCL Working Papers in Linguistics*, 11: 127–161.